

13. *Prie* le Comité spécial de présenter un rapport sur ses travaux à l'Assemblée générale lors de sa trente-septième session;

14. *Décide* d'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa trente-septième session la question intitulée "Rapport du Comité spécial de la Charte des Nations Unies et du raffermissement du rôle de l'Organisation".

94<sup>e</sup> séance plénière  
11 décembre 1981

**36/123. Mise à jour du Répertoire de la pratique du Conseil de sécurité et du Répertoire de la pratique suivie par les organes des Nations Unies**

*L'Assemblée générale,*

*Rappelant* ses résolutions 602 (VI) du 1<sup>er</sup> février 1952 et 686 (VII) du 5 décembre 1952 concernant l'établissement et la publication du *Répertoire de la pratique du Conseil de sécurité,*

*Rappelant* ses résolutions 796 (VIII) du 27 novembre 1953 et 992 (X) du 21 novembre 1955 concernant l'établissement et la publication du *Répertoire de la pratique suivie par les organes des Nations Unies,*

*Rappelant également* sa résolution 2482 (XXIII) du 21 décembre 1968 concernant le budget de l'exercice 1969, qui prévoyait la création de nouveaux postes pour la poursuite des travaux sur les répertoires relatifs à la Charte des Nations Unies, à la pratique suivie par les organes des Nations Unies et au règlement intérieur de l'Assemblée générale, qui seraient entre-

pris par la Division des questions juridiques générales du Bureau des affaires juridiques du Secrétariat.

*Rappelant en outre* sa résolution 35/164 du 15 décembre 1980 concernant l'établissement et la publication des suppléments aux deux répertoires,

*Prenant acte* du paragraphe 13 du rapport du Comité spécial de la Charte des Nations Unies et du raffermissement du rôle de l'Organisation sur les travaux de sa session tenue en 1981<sup>63</sup>,

*Prenant acte également* du rapport du Secrétaire général sur l'état de l'établissement et de la publication des deux répertoires<sup>64</sup>,

*Reconnaissant* l'importance et l'utilité des deux répertoires en tant que principales sources de renseignements pour les études analytiques sur l'application et l'interprétation des dispositions de la Charte et des règlements intérieurs établis en vertu de cet instrument,

*Prie* le Secrétaire général d'accorder une priorité élevée à l'établissement et à la publication des suppléments au *Répertoire de la pratique du Conseil de sécurité* et au *Répertoire de la pratique suivie par les organes des Nations Unies*, afin de mettre ces publications à jour le plus rapidement possible et de présenter un rapport intérimaire sur la question à l'Assemblée générale lors de sa trente-septième session.

94<sup>e</sup> séance plénière  
11 décembre 1981

<sup>63</sup> *Ibid.*, trente-sixième session, Supplément n° 33 (A/36/33).

<sup>64</sup> A/C.6/36/2.